

Séminaire TVA

Animé par MM. Umberto Ottavianelli et Jacques Pittet

Mercredi 10 novembre 2021 de 17h30 à 19h30

à l'Hôtel Vatel, Rue Marconi 19, 1920 Martigny

ComptaVal a le plaisir de vous convier à cet évènement qui abordera les thèmes suivants :

1. La TVA dans l'agriculture
2. La TVA dans les manifestations (culturelles, sportives,...)
3. Actualités TVA

Programme

Dès 17h15	Accueil des participants
17h30	La TVA dans l'agriculture - <i>Par M. Umberto Ottavianelli</i>
18h15	La TVA dans les manifestations (culturelles, sportives,...) - <i>Par M. Jacques Pittet</i>
19h00	Actualités TVA - <i>Par M. Jacques Pittet</i>
19h15	Questions – réponses
Dès 19h30	Cocktail d'înatoire et réseautage

Inscription et formalités

- Inscription : par internet, sur le site www.comptaval.ch (rubrique activités)
- Délai d'inscription : Mercredi 3 novembre 2021
- Finance d'inscription
 - CHF 100.- : pour les membres ComptaVal (ainsi que les étudiants au brevet ou diplôme fédéral)
 - CHF 150.- : pour les non-membresCe montant comprend la documentation et l'apéritif.
- Renseignements : info@comptaval.ch

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront traitées dans l'ordre de réception et feront l'objet d'une confirmation.

⚠ Certificat COVID obligatoire pour participer à l'évènement !

Un support de cours ainsi qu'une attestation de formation seront distribués aux participant(e)s.

En collaboration avec :

Pro-Economy.vs

Séminaire TVA :

La TVA dans l'agriculture

Depuis quelques années, la consommation de denrées locales prend une nouvelle dimension. L'arrivée du COVID-19 a incité les consommateurs à se rapprocher des producteurs afin d'éviter les espaces clos des grands magasins. De nombreuses épiceries à la ferme ont ainsi vu le jour.

Quels chiffres d'affaires sont soumis à TVA dans le domaine agricole ? Quelles sont les spécificités du secteur ? M. Ottavianelli nous éclairera sur ces différents enjeux.

La TVA dans les manifestations

De plus en plus de comités font appel à des comptables pour gérer les comptes de leur association. Les enjeux de la TVA dans ce type de domaine reste encore passablement méconnus. Pourtant, la TVA peut représenter une charge importante si la question de l'assujettissement n'est pas étudiée en amont.

Est-ce que le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre d'un concert, d'une course ou d'un combat de reines est soumis à TVA ? Quels sont les critères d'assujettissement ? M. Pittet fera la lumière sur ces différentes questions afin d'éviter de mauvaises surprises après la clôture des comptes.

Intervenants :

Umberto Ottavianelli est responsable des contrôles fiscaux TVA et suppléant de la cheffe de division du contrôle externe auprès de l'Administration Fédérale des Contributions. Il enseigne la TVA aux candidats au brevet de spécialiste en finance et comptabilité ainsi qu'au diplôme fédéral d'expert en finance et controlling.

Jacques Pittet est licencié en droit, avocat spécialisé dans le domaine de la TVA et des droits de douane, et associé chez Oberson Abels SA à Genève. Il enseigne la TVA à l'Académie d'EXPERTsuisse dont il est co-responsable du module TVA, ainsi qu'à l'université de Genève.

Objectifs :

Ce séminaire s'adresse aux professionnels du domaine de la finance, aux responsables financiers de PME, aux conseillers fiscaux, juridiques et financiers ainsi qu'à toutes les personnes qui pourraient être confrontées à ces questions lors de leur activité professionnelle ou bénévole.